

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°3



3^{ème} TRIMESTRE 2019-2020

Jeudi 25 juin 2020 – Section primaire du Lycée Alexandre Dumas, Moscou – 16h00.

Remerciement des participants de leur présence :

- Les représentants des enseignants
- Les représentants des parents d'élèves
- Les personnes siégeant avec voix consultative
- Les invités

Présents :

- Présents :
- Monsieur Loïc Paris, directeur de la section primaire
 - Madame Gaëtane BOUGRIER-MOUBARAK, représentant des enseignants
 - Madame Catherine KANDELAKI, représentant des enseignants
 - Madame Annabelle PÈRE, représentant des enseignants
 - Madame Marina MENDO, représentant des enseignants
 - Madame Anne-Laure JACQUIS, représentant des enseignants
 - Madame Sophie KRGOVIC, représentant des enseignants
 - Madame Magali MABILLE, représentant des enseignants
 - Monsieur Sylvain RISS, représentant des enseignants
 - Madame Nicole MUNYESHULI, représentant des enseignants
 - Madame Naïma HALIM-JOSSE, représentant des enseignants
 - Madame Natalia BARABANSHIKOVA, représentant des enseignants
 - Madame Julie MATROSSOVA, représentant des enseignants
 - Madame Svetlana BARKINE, représentant des enseignants
 - Madame Elena LOUKIANOVA, représentant des enseignants
 - Madame CHAPON Natallia, représentante des parents d'élèves
 - Madame CHATELARD Euryale, représentante des parents d'élèves
 - Madame CHEVANT Amélie, représentante des parents d'élèves
 - Madame MALAC Sophie, représentante des parents d'élèves
 - Monsieur PACARY Cyril, représentant des parents d'élèves
 - Monsieur PERCHET Alexandra, représentante des parents d'élèves
 - Madame RIGUET Noémie, représentante des parents d'élèves

Membres invités :

- Madame Amélie GIBOIN, coordonnateur du site Ivan Bounine

Excusés :

- Monsieur Nicolas RUELLAN, Proviseur du Lycée Alexandre Dumas
- Monsieur Eric BERENGER-BOYELDIEU, Directeur administratif et financier
- Monsieur Thierry HOUYEL, Inspecteur de l'Education nationale en résidence à

Berlin

- Madame Laetitia TACON, présidente de l'APENG
- Madame CHAMORET Aurélie, représentante des parents d'élèves
- Monsieur COUETIL Romain, représentant des parents d'élèves
- Madame DE COUTARD Ioulia, représentante des parents d'élèves

Madame JAOUEN Catherine, représentante des parents d'élèves
Madame HRASKO Petra, représentante des parents d'élèves

Absents :

Madame MARTINEZ Joanna, représentante des parents d'élèves
Madame SABATIER Céline, représentante des parents d'élèves
Madame GKINI Georgia, représentante des parents d'élèves

Lecture de l'ordre du jour :

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint
- 2 – Approbation de l'ordre du jour
- 3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école
(PV du 30/01/2020)
- 4 – Bilan de la CPD (continuité pédagogique à distance)
- 5 – Projet de protocole de reprise
- 6 – Rentrée 2020
 - Bilan des inscriptions et réinscriptions
 - Structure et organisation pédagogique
 - Cahier de suivi des apprentissages en maternelle
 - Travaux
- 7 – Questions diverses

1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Secrétaire de séance : Mme Catherine KANDELAKI
Secrétaire adjoint : Mme Marina MENDO

2 – Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

PV du 30 janvier 2020,

Qui sera rendu disponible sur le site de l'établissement : <https://lfmoscou.com>

Bandeau du haut > Infos pratiques > Instances

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité des membres présents.

4 – Bilan de la CPD (continuité pédagogique à distance)

Au nom de toute l'équipe de direction et de l'AEFE, le directeur remercie sincèrement les professeurs et personnels pour ce qu'ils ont réalisé durant ces 16 dernières semaines.

Ils ont dû, dans un contexte sanitaire et personnel souvent difficile, adapter leur pratique pédagogique, s'investir dans de nouveaux outils numériques, s'engager totalement pour accompagner leurs élèves. Ils ont su très rapidement réagir aux nouveaux questionnements que posait cet enseignement à distance et s'ajuster en conséquence. Grâce à leur

investissement et à leur professionnalisme, l'établissement a relevé le défi extraordinaire de la continuité pédagogique.

Le directeur remercie également toute la communauté éducative qui a su faire preuve de soutien et reconnaissance durant cette période complexe.

La rentrée prochaine ne ressemblera sans doute pas à une rentrée ordinaire mais toute l'équipe est restée mobilisée pour préparer la reprise quelle que soit la situation sanitaire. Un travail d'évaluation des acquis et de consolidation permettra de repartir sur des bases solides. L'accent sera mis dès la rentrée sur les dispositifs particuliers qui permettront d'accompagner au plus près les apprentissages de nos élèves à partir du point où ils se trouvent aujourd'hui. Les premiers de ces dispositifs sont d'ores et déjà établis puisque les effectifs des classes de cycle 2 sont contenus et les deux postes d'enseignants de FLSco sont étendus.

Nous tirons toutes les leçons de cette période particulière mais nous pouvons citer ici les plus positives. 96% de nos élèves ont participé activement à la CPD et les enseignants estiment que la plupart ont tiré un bénéfice de cette situation en développant des compétences transversales capitales comme l'autonomie ou l'adaptation. Cette période a permis de mettre en avant l'importance du socle commun qui s'appuie non seulement sur des connaissances mais aussi des compétences, de reconsidérer l'évaluation comme la mesure du progrès et non pas de l'écart. Cette période aura sans doute conduit également à un bond en avant des compétences numériques.

Pour conclure, et relativiser les effets négatifs de cette crise, il est important de noter qu'elle représente 15 semaines, soit 3%, de la scolarité de nos élèves.

Les parents remercient les enseignants, cela a été une expérience exceptionnellement bonne. Ils ont noté une grande réactivité du corps professoral, cela a permis aux parents de mieux comprendre le métier d'enseignant. Cela a été aussi une bonne expérience pour les enfants qui ont acquis de l'autonomie.

Cependant un membre des représentants des parents, évoque le fait que le bilan est mitigé sur l'activité de certains enseignants.

Les parents remercient la documentaliste, présente à ce conseil, pour sa disponibilité, ses actions pédagogiques pendant l'enseignement à distance.

5 – Projet de protocole de reprise

A l'heure actuelle, le ministère russe de l'instruction n'a pas donné de directives pour la rentrée ; aucune mesure n'ayant été arrêtée, l'établissement prend les dispositions nécessaires, à la fois organisationnelles et pédagogique pour plusieurs scénarii possibles. Selon le contexte sanitaire, les élèves pourront être accueillis pour un enseignement en présentiel, en hybride ou en distanciel.

En relation avec ces différents contextes, un protocole de reprise a été élaboré et ajusté par différents groupes de travail puis présenté en CHS et CHSCT. Suite aux remarques apportées en conseil d'école, il sera présenté en conseil d'établissement.

Remarques apportées par les membres du conseil d'école :

Les représentants des parents d'élèves soulèvent la question de la présence du corps enseignant à la rentrée.

Monsieur Paris, indique que l'école a pris le maximum de précautions et de dispositions pour être en mesure de reprendre à la rentrée. L'école est prête à mettre en place ce qui sera nécessaire pour la rentrée.

Les parents demandent quelles sont les conditions pour reprendre en situation normale.

M. Paris explique que l'école suit les directives du MEN et de l'AEFE, du MAE et du Ministère de l'instruction russe. A l'heure actuelle aucun document de l'instruction russe n'est paru sur la reprise en septembre.

6 – Rentrée 2020

a- Inscriptions, réinscriptions

A ce stade, tous les formulaires en ligne concernant la réinscription ont été retournés, hormis trois, mais une part d'incertitude est maintenue, quant aux effectifs lors de la montée de cohorte, puisque 26 élèves sont encore « susceptibles de partir ».

Les demandes d'inscription sont toujours les plus importantes en cycle 1 et cycle 2 avec respectivement 78 et 37 demandes.

Trois contraintes s'imposent :

1 – Conserver une maternelle étoffée afin de constituer un cylindre suffisant pour les niveaux d'élémentaire. La réduction de l'effectif en maternelle pourrait entraîner la diminution, à terme, de l'effectif global puisque les demandes d'inscription après la maternelle sont moins nombreuses. Il faut également considérer que plus nos élèves entrent tôt, plus nous avons de leviers pour favoriser une scolarisation en langue française.

2 – Favoriser le renforcement des apprentissages fondamentaux en cycle 2 après cette période d'enseignement à distance.

3 – Scolariser les élèves sur leur site d'affectation.

D : Départ	SD : Susceptible de partir		Minimum réinscrits	Maximum réinscrits	NI2020		Eff min	Eff max
		PS	0	0	35	PS	35	35
1	2	MS	43	45	17	MS	60	62
0	3	GS	57	61	26	GS	83	87
8	4	CP	69	73	12	CP	81	85
1	6	CE1	105	112	19	CE1	124	131
8	1	CE2	83	85	6	CE2	89	91
8	7	CM1	86	93	9	CM1	95	102
6	3	CM2	74	77	11	CM2	85	88
32	26		517	546	135		652	681
5,5%	4,5%		89,4%	94,5%	validés			

Nous comptons plus de 90% de réinscriptions avec, à ce jour 32 départs confirmés.

Comme par le passé, on peut également s'attendre à des changements de situation professionnelle durant les mois de juillet-août, expliquant d'autres départs ou annulation d'inscription, et pouvant avoir des incidences significatives sur l'effectif global.

L'effectif attendu, noté ci-dessous pour septembre 2020, s'appuie sur le nombre de nouvelles inscriptions, actuellement enregistrées, et l'effectif minimum ou maximum de réinscription en fonction du nombre d'élèves encore susceptibles de partir.

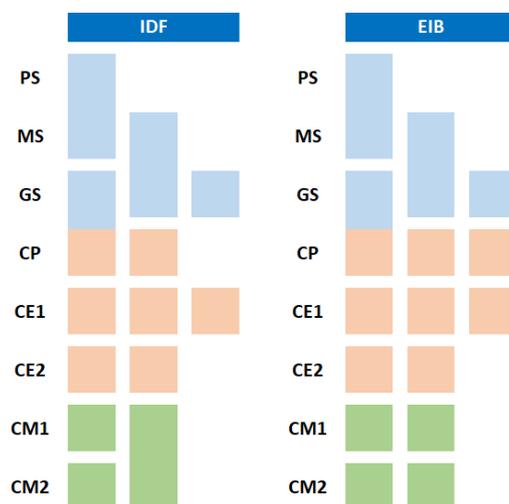
Cette année, en raison du confinement, les tests d'entrée n'ont pas été maintenus. Tous les nouveaux élèves ont donc été admis directement et fortement invités à suivre le stage de huit semaines de « français langue étrangère » organisé en partenariat avec l'Institut français de Russie. Ce stage gratuit se déroule durant les mois de juin, juillet et août 2020.

Ce stage de rentrée est uniquement proposé par l'Institut français aux nouveaux inscrits.

b- Structure et organisation pédagogique

L'organisation pédagogique qui en découle doit donc prendre en compte ces paramètres. Elle doit également prendre en compte les travaux de restructuration du sixième étage aile ouest, de l'IDF qui nécessite la fermeture d'une classe. En effet, ce plateau nécessite une réhabilitation globale et doit intégrer des sanitaires supplémentaires.

Le site Immeuble de France comptera donc 13 sections et les 15 sections seront maintenues sur le site Ivan Bounine.



Plusieurs dispositifs sont maintenus pour accompagner les élèves dans leur scolarité :

- Une ASEM pour chacune des classes maternelles de la PS à la GS ;
- Intervention dans chaque classe de maternelle dès la Petite Section d'une enseignante de russe ;
- Une documentaliste sur chaque site ;
- Un enseignement de la langue russe par groupes de compétence du CP au CM2,
- L'enseignement de l'EMILE en langue anglaise et russe dès le CP. Ce dispositif a été étendu aux classes de cycle 2 à la suite du stage EMILE mené en 2019.

Les représentants de parents demandent s'il est possible d'avoir des effectifs réduits et de garder une classe pour moins les surcharger. M. Paris indique que le volume d'inscription n'est pas encore atteint et que l'espace n'est pas disponible à l'IDF.

La classe fermée permet d'étendre l'enseignement de l'anglais à partir du CP et d'avoir un demi-poste en plus de FLSCO.

Certains parents russes de CP ont été en difficulté pendant la CPD, les représentants des parents demandent si les élèves peuvent bénéficier des stages de l'institut français pour les remettre à niveau. M. Paris répond que l'institut reste ouvert pour des stages et cours particuliers en dehors du stage pour les nouveaux élèves.

D'autres dispositifs sont améliorés :

- La poursuite du dispositif FLSCO à destination des élèves ayant une maîtrise de la langue française encore fragile. Afin d'accompagner l'évolution de la population scolaire et l'augmentation du nombre d'élèves peu ou pas francophones, mais aussi pour proposer un accompagnement supplémentaire après la période de confinement, le poste FLSCO a été étendu à 1 ETP sur chaque site, soit la création d'un mi-temps supplémentaire pour l'enseignement du français langue de scolarisation.

- L'enseignement de l'anglais était jusqu'à présent dédoublé à partir du CE2, ce dispositif est étendu à toutes les classes de cycle 2 à compter de la rentrée. Il débutera donc dès la classe de CP.

Les parents demandent s'il y aura des tests pour constituer les groupes d'anglais.

Monsieur Paris répond que le profil linguistique des élèves est très hétérogène et qu'il est possible d'utiliser la souplesse de ce dispositif pour, soit constituer des groupes de besoins et associer les élèves dont des compétences se rapprochent, soit de garder la richesse de l'hétérogénéité. La constitution des groupes dépendra des besoins et des profils des élèves.

Par ailleurs, les conditions d'inscription au Lycée français de Moscou restent les mêmes : le lycée est soumis à l'obligation de répondre favorablement à toute demande d'inscription d'un enfant de nationalité française, cette obligation n'engageant en rien le site de scolarisation. Les autres demandes, si l'enfant est issu du système éducatif français, sont étudiées au regard des places disponibles.

Départs

L'équipe de direction tient à vivement remercier les personnes qui quittent l'école pour leur investissement et leur participation au rayonnement de l'établissement.

Départ :

Muriel Spagnoli et Françoise Roux-Bellio

Congé parental :

Chantal Gayte et Svetlana Barkhina

Recrutement

La CCPL1 qui se tiendra le 30 j

uin permettra de recruter deux professeurs des écoles et un professeur de russe.

Nous avons reçu les candidatures de 12 personnes pour les postes de professeur des écoles et 5 personnes pour le poste de professeur de russe.

c- Cahier de suivi des apprentissages

A l'école maternelle, l'outil retenu afin d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves est l'application « Je valide ».

Sur chaque site, chaque classe de maternelle est dotée d'une tablette numérique qui permet le suivi au quotidien des progrès de l'élève puis d'en rendre compte aux parents au travers d'une synthèse accessible en ligne.

Comme à l'accoutumée, la synthèse des acquis de l'élève sera établie sur papier à la fin de la dernière année du cycle 1, en grande section.

d- Travaux

Sixième Aile Ouest IDF

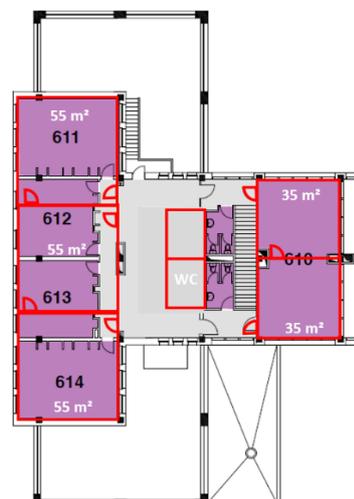
Restructuration complète sur ce plateau :

- 3 salles de classe
- 1 salle de langue
- 1 vestiaire
- Sanitaires étendus
- Salle enseignant

Travaux EIB

Réfection de la toiture.

Travaux de maintenance ordinaire.



7 – Questions diverses

Aucune question n'a été formulée par les représentants des parents d'élèves en amont du conseil.

Toutefois, une question est posée au sujet de l'examen Cambridge.

Monsieur Paris invite Madame Munyeshuli à répondre à cette question. Elle indique que le test n'est pas annulé, et pourra être organisé à la rentrée ou en visioconférence. Pour les élèves qui partent, les tests sont déjà commandés et l'école cherche une solution pour que les parents se fassent rembourser ou que les élèves puissent les passer à l'endroit où ils se trouveront.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H30.

M. Loïc PARIS,
Directeur de la Section Primaire



Madame Catherine KANDELAKI
Secrétaire de séance du Conseil d'Ecole

Madame Marina MENDO
Le secrétaire de séance adjoint